

# L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

L'accompagnement personnalisé a été présenté à l'occasion de la mise en place de la réforme en classe de Seconde. Rappelons que ce temps d'enseignement, qui concerne tous les élèves et représente deux heures hebdomadaires, connaît quatre déclinaisons :

- le soutien ;
- l'approfondissement ;
- l'aide méthodologique ;
- l'aide à l'orientation.

En classe de Seconde, il est nécessaire de veiller à ce que tous les élèves maîtrisent les compétences transversales de base qui sont nécessaires à la réussite, quelle que soit la voie de formation choisie. Le collège des IPR de l'académie d'Orléans-Tours a ainsi identifié sept compétences qui méritent d'être travaillées dans le cadre de la déclinaison « aide méthodologique » ; ce sont :

- Comprendre le travail attendu ;
- Lire un document ;
- S'exprimer et communiquer (par écrit et oralement) ;
- Prendre des notes ;
- Analyser et traiter une question ;
- Argumenter ;
- Effectuer une recherche documentaire.

L'accueil de groupes hétérogènes rend nécessaire une approche différenciée permettant à tous les élèves de progresser et pas seulement ceux qui sont en grande difficulté (auquel cas les autres perdent leur temps) ; de même, elle vise à éviter que les élèves en difficulté ne décrochent rapidement en étant aux prises avec des activités trop difficiles pour eux.

Le groupe ressource académique « Approche par compétences en Sciences Physiques » a ainsi construit quelques exemples d'activités déclinées sur trois niveaux de maîtrise présentées sur le site académique :

[http://physique.ac-orleans-tours.fr/accompagnement\\_personnalise/seconde/](http://physique.ac-orleans-tours.fr/accompagnement_personnalise/seconde/)

En classe de Première S, nous pensons, tout comme l'Inspection Générale consultée à ce propos, qu'une partie conséquente de l'horaire dédié à l'accompagnement personnalisé doit être consacrée à travailler les compétences de la démarche scientifique (celles qui figurent dans la grille souvent évoquée). Cela signifie, en particulier, que certaines de ces séances mériteraient avoir lieu dans une salle spécialisée.

Il apparaît aussi que le choix des élèves quant à leur orientation dans les études supérieures doit être éclairé avant d'entrer en Terminale et que cette composante aurait sa place au cours du troisième trimestre de l'année de Première ; bien entendu, s'agissant d'une information concernant les voies de formation scientifiques et les métiers associés, le professeur de Sciences Physiques a toute sa place dans le dispositif comme le précisent les programmes ; ne lit-on pas, dans le module « Créer et innover » du thème AGIR : recueillir et exploiter des informations sur ... des métiers ou des formations scientifiques et techniques ? (BO du 30 septembre 2010)

Le groupe ressource académique « Approche par compétences en Sciences Physiques » a élaboré quelques exemples d'activités mettant en œuvre ces compétences présentées sur le site académique :

[http://physique.ac-orleans-tours.fr/accompagnement\\_personnalise/premiere/](http://physique.ac-orleans-tours.fr/accompagnement_personnalise/premiere/)

En classe de Terminale S enfin, une question se pose : doit-on privilégier le court terme (et proposer des activités permettant aux élèves de maîtriser les fondamentaux de la classe de Terminale et donc de se préparer aux épreuves de baccalauréat) ou le long terme (et proposer des activités qui prépareraient davantage aux études post-baccalauréat) ?

A cette question, l'Inspection Générale de Sciences Physiques nous a répondu : « *la très grande majorité des élèves de Terminale S aura son baccalauréat ; il semble donc plus efficace de travailler dans l'optique d'une insertion réussie en post-bac. En particulier, il ne faudrait pas négliger la déclinaison « approfondissement » pour des élèves destinés à poursuivre leurs études dans des filières scientifiques supérieures ; à cet égard, la possibilité de faire intervenir un professeur de classe préparatoire en AP, faire travailler « la science » en anglais, sont des pistes à étudier. Il convient aussi de prendre en compte l'indispensable aide à l'orientation pour les études supérieures avec, par exemple, des interventions de scientifiques dans la classe, sans oublier toutes les occasions permettant de connecter science et société. »*

Sans vouloir en rajouter derrière la parole de l'IGEN, on peut sans difficultés trouver des points de programme pour lesquels la curiosité des élèves et l'intérêt d'un développement hors-programme justifieraient pleinement un approfondissement ; il en est ainsi en relativité restreinte où après avoir traité de la dilatation du temps (item au programme), on pourrait évoquer la contraction des longueurs (item hors programme) qui trouverait alors sa place en accompagnement personnalisé.